

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du 19/06/2024

Date de publication : 02/07/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 038

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 048-250624

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation de la mise en place d'un règlement intérieur au sein du Relais Petite Enfance.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_48-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024



Délibération n° 048-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)

(donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame
METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur
ROUSSET Alain)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Julie GABRIEL rapporte :

Dans le souci d'accompagner au mieux les familles dans la recherche d'un mode d'accueil adapté aux besoins de chacun, la Ville d'Aubagne a créé un Relais Petite Enfance (RPE) venu remplacer le Relais Assistentes Maternelles.

Le RPE est un service d'informations à destination des assistants maternels, des gardes à domicile et des familles. Il accompagne les familles dans la recherche d'un mode de garde ainsi que les assistants maternels et les gardes à domicile dans leur professionnalisation.

Au regard de ces missions, la Ville d'Aubagne entend mettre en place un règlement intérieur afin d'entériner et de communiquer sur le fonctionnement et le cadre d'accueil du RPE.

Ainsi, cette délibération propose d'approuver la mise en place d'un règlement intérieur afin de rappeler les missions du RPE, le fonctionnement du RPE, les règles de fonctionnement des différents temps d'accueil du public et le travail de partenariat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER le présent règlement de fonctionnement du Relais Petite Enfance.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240625-250624_48-DE
Reçu le 02/07/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/07/2024

